



## **Compte-rendu réunion de rentrée des associations Mardi 10 09 2019**

**Présents :** Le Maire Daniel Martin, Gwenola Meunier Le Corre adjointe Jeunesse et sport, Katia Fauchoix adjointe aux associations.

32 représentants du monde associatif fiche jointe

**Le planning d'occupation des salles :** s'est déroulé sans problème. N'oubliez pas de prévenir Sophie, si vous avez retenu une salle et que vous ne l'utiliserez pas.

**Les conventions :** ont été remises, n'oubliez pas de les signer et de ramener le double à Christelle de l'urbanisme

### **Les travaux salle des fêtes.**

Elle sera fermée du 23 septembre au 23 octobre pour travaux de mise en conformité de l'accès PMR, toilettes, isolation, changement de huisseries, aménagement : loge, local technique, rangements pour les associations, cuisine refaite avec four, plaques, micro onde, 3 frigos

### **Le coût des fluides :**

Pour l'ensemble des salles utilisées collectivement ou mises à disposition d'une association, le total des charges (eau, gaz, électricité, maintenance, entretien petit équipement, coût du ménage) s'élève à 65800€ pour 2018, soit une baisse de 15 000€ par rapport à 2017.

On peut expliquer cette baisse par une vigilance accrue des associations et par le fait de la mise en place de chauffage plus performant comme au local du CJA et salle des remparts.

### **L'entretien du matériel**

Le nouveau rideau a coûté 7200€ (tissu ignifugé, confection, système d'installation).

Il a été endommagé suite à une mauvaise manipulation. Coût de réparation 150€. On constate à nouveau un décrochage. Le rideau a un système d'ouverture et fermeture par bouton il ne faut pas oublier d'enlever les liens avant manipulation et surtout pas de manipulation manuelle.

### **Les bons réflexes**

Avant de quitter les lieux veillez à éteindre les éclairages, couper le chauffage, laisser les lieux et le matériel propre.

Nos tables sont récentes mais très sales. Nous allons monter une équipe de nettoyage, se procurer les produits adaptés (voire avec Valérie ou Gwena) et profiter de ce mois de travaux pour qu'elles soient propres pour la réouverture de la salle.

### **Le développement durable**

Nous demandons aux associations de diminuer petit à petit les déchets au cours des événements et de privilégier du matériel réutilisable ou recyclable.

Nous faisons un point sur l'opération 0 mégot. L'association des boulistes inscrite dans l'opération a bien géré son action.

D'autres associations comme l'AUPL vont mettre en place des cendriers bouteille, lors de leurs manifestations.

L'important est que chacun trouve sa solution de collecte.

Les mégots récupérés peuvent-être déposés dans la cour de la mairie dans le contenant bleu le 18 septembre au plus tard.

### **Les espaces partagés**

Nous n'avons plus le droit d'attribuer un local exclusivement à une association. Vous êtes pour la plupart déjà dans cette pratique et c'est une satisfaction pour tous.

**Le rôle de la boutique au 2 Grande Rue**, gérée par l'association CAP Port-Louis Cité Maritime est un espace pour promouvoir Port-Louis Cité Maritime.

Il est mis à la disposition de toute association souhaitant communiquer sur un événement qui entre dans le cadre de Cité Maritime. Les associations peuvent y tenir des permanences en concertation avec l'association CAPPLCM

### **La communication de l'OIS lors d'opérations particulières :**

Lors d'animations particulières mises en place par l'OIS dans nos locaux, ne pas oublier de prévenir les associations utilisatrices.

### **Questions diverses**

Mireille Simon demande s'il serait possible d'avoir un diable permettant de déplacer plusieurs chaises en même temps.

Bernard Fouchard réitère sa demande de peinture et fresque sur l'abri du marin.

Un petit groupe a été mis en place pour s'occuper du projet avec L'AUPL.